



LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI

**Déclaration préliminaire de Mark Carney
gouverneur de la Banque du Canada
devant le Comité permanent des finances
de la Chambre des communes
le 27 octobre 2009**

Monsieur le Président, distingués membres du Comité, bonjour. Paul et moi sommes ravis de nous présenter devant ce comité aujourd'hui pour discuter du point de vue de la Banque du Canada au sujet de l'économie et de l'orientation de la politique monétaire. Bien que les conditions économiques au Canada se soient améliorées depuis que nous vous avons rencontrés en février et en avril, bon nombre des défis fondamentaux demeurent. Avant que Paul et moi ne répondions à vos questions, j'aimerais vous donner un aperçu de la plus récente livraison du *Rapport sur la politique monétaire*, que nous avons publiée la semaine dernière.

- Les indicateurs récents font état du début d'une reprise à l'échelle du globe. L'évolution économique et financière a été un peu plus favorable que la Banque ne l'entrevoyait en juillet, quoique des vulnérabilités importantes subsistent.
- Le Canada, comme prévu, a lui aussi renoué avec la croissance économique, après avoir connu trois trimestres de suite de forte contraction. Cette reprise est soutenue par la détente monétaire et budgétaire, l'augmentation de la richesse des ménages, l'amélioration des conditions financières, le renchérissement des produits de base et le regain de confiance de la part des entreprises et des consommateurs.
- Toutefois, la volatilité accrue et la vigueur persistante du dollar canadien ont pour effet de ralentir la croissance et de contenir les pressions inflationnistes. La Banque estime qu'avec le temps, la force actuelle du dollar viendra plus que contrebalancer les effets de l'évolution positive observée depuis juillet.
- À la lumière de tous ces facteurs, la Banque s'attend à présent à ce que, comparativement à ce qui était escompté dans la livraison de juillet du *Rapport sur la politique monétaire*, la composition de la demande globale continue à se modifier, la demande intérieure finale gagnant en importance au détriment des exportations nettes.
- La Banque prévoit maintenant que le taux de croissance sera légèrement inférieur en moyenne durant le reste de la période de projection. Elle estime que l'économie canadienne se sera contractée de 2,4 % cette année, pour ensuite progresser de 3,0 % en 2010 et de 3,3 % en 2011. Selon ces prévisions, cette reprise sera un peu plus modeste que celle observée en moyenne lors des cycles précédents.

- L'inflation mesurée par l'IPC global a reculé pour toucher un creux de -0,9 % au troisième trimestre, ce qui s'explique par l'importante baisse en glissement annuel des prix de l'énergie.
- L'inflation mesurée par l'IPC global devrait grimper à 1,0 % au cours du présent trimestre, alors que l'inflation mesurée par l'indice de référence devrait toucher un creux de 1,4 % durant la même période.
- En raison de l'offre excédentaire substantielle qui est apparue au sein de l'économie, la Banque s'attend à ce que l'inflation mesurée tant par l'indice de référence que par l'IPC global regagne la cible de 2 % au troisième trimestre de 2011, soit un trimestre plus tard qu'elle ne l'entrevoit en juillet.
- Les principaux risques à la hausse concernant l'inflation ont trait à la possibilité que le redressement de l'économie mondiale soit plus vif qu'escompté et que la demande intérieure au Canada soit plus robuste.
- Parmi les risques à la baisse, la reprise mondiale pourrait être encore plus lente qu'anticipé. En outre, une vigueur du dollar canadien supérieure au niveau postulé, induite par un remaniement des portefeuilles à l'échelle mondiale au détriment des titres libellés en dollars américains, pourrait exercer un nouvel effet modérateur considérable sur la croissance ainsi que des pressions à la baisse supplémentaires sur l'inflation.
- Le mardi 20 octobre, la Banque a réitéré son engagement conditionnel à maintenir le taux cible du financement à un jour à son niveau plancher de 1/4 % jusqu'à la fin de juin 2010 afin que la cible d'inflation puisse être atteinte.
- La Banque conserve une flexibilité considérable dans la conduite de la politique monétaire en contexte de bas taux d'intérêt, conformément au cadre exposé dans le *Rapport* d'avril.
- L'objectif que vise la Banque dans la formulation de la politique monétaire est d'atteindre la cible d'inflation de 2 %. Le taux de change doit être envisagé dans ce contexte. Il s'agit d'un important prix relatif dont la Banque suit l'évolution de près.
- Ce qui importe en définitive, c'est l'incidence du taux de change conjuguée à tous les autres facteurs d'origine interne et externe sur la demande globale et l'inflation au Canada. Autrement dit, la Banque examine tout à travers le prisme de l'atteinte de la cible d'inflation.

Sur ce, Monsieur le Président et distingués membres du Comité, Paul et moi serons maintenant heureux de répondre à vos questions.